

Objet : Restructuration de la Maison du Lac – Attribution des marchés de travaux - Annule et remplace la délibération n°2025_20_11_3 suite à erreur matérielle

EXTRAIT

du Registre des Délibérations du Conseil d'Administration
de la COMMUNAUTE DE COMMUNES DU LAC D'AIGUEBELETTE

Séance du 20 novembre 2025

L'an deux mille vingt-cinq et le vingt novembre à 18h00,

Le conseil d'Administration de la Communauté de communes, s'est réuni au nombre prescrit par le règlement à NANCES, sous la présidence de M. Pascal ZUCCHERO.

Présents : MMES MM. COUTAZ. DUPERCHY. DUPRAZ. FAUGE. FRANCONY. GENTIL. MALLEIN. MANTEL MARCHAIS. PERRIAT. ROSSI. RUBIER. TAIN. TOUIHRAT. VEUILLET. WDOWIAK. WROBEL. ZUCCHERO.

Absents excusés : MMES MM. BOIS. CUCCURU (Pouvoir D. TAIN). GARCIA (Pouvoir F. TOUIHRAT). GROLLIER (Pouvoir P. ZUCCHERO). LALLEMENT (Pouvoir P. DUPERCHY). MANSOZ (Pouvoir M. WDOWIAK). TAVEL (Pouvoir F. MANTEL).

ABSENTS : MMES MM. ALLARD. ILBERT. VOISIN.

Date d'envoi de la convocation : 14/11/2025

Le Président :

Rappelle à l'assemblée le projet de « Restructuration de la Maison du lac » ;

Explique que dans ce cadre la CCLA a lancé une consultation en procédure adaptée le 22 septembre 2025 avec une date limite de réception des offres au 21 octobre 2025 ;

Précise que ce marché se décompose en 11 lots et que les entreprises suivantes ont répondu à l'appel d'offres avant la date limite :

- > LOT 01 - TERRASSEMENTS - VRD - GROS ŒUVRE
2 offres : PERROUSE CONSTRUCTIONS, HOFF SAS
- > LOT 02 - STRUCTURE BOIS -CHARPENTE – COUVERTURE
2 offres : TAPIO/HUGONNARD, BAYROU & Fils
- > LOT 03 – MENUISERIES EXTERIEURES ALU – OCCULTATIONS
Infructueux
- > LOT 04 - PLÂTRERIE – PEINTURE
5 offres : GAUTHIER Bâtiment, CK Peinture, BENER, INPIR HOME, CASALI DECORATION
- > LOT 05 – MENUISERIES INTERIEURES – AGENCEMENT
1 offre : PERROUSE CONSTRUCTIONS sous-traitant CARRE Menuiserie
- > LOT 06 - CHAPE - CARRELAGE – FAÏENCE
Infructueux
- > LOT 07 - SOL BETON MINERAL
2 offres : DALURE, PROCESS GRENAILLAGE
- > LOT 08 - SOL SOUPLE
3 offres : ISER'SOL, APM, BS RENOV'ALPES
- > LOT 09 - ELECTRICITE – COURANTS FAIBLES
7 offres : ATELIER ELECTRIQUE VOIRONNAIS, AVENIR ELEC, CIMES ENERGIE, EURL AIN TENSION ELEC, FAUCHE CENTRE-EST AGENCE ARC ALPIN, SMART ELECTRICITE, SOGEC
- > LOT 10 - CHAUFFAGE – VENTILATION
1 offre : THUILIER
- > LOT 11 - PLOMBERIE – SANITAIRE
3 offres : THUILIER, REY FRERES, CASALI

Explique qu'à l'issue de l'ouverture des plis et d'une première analyse des offres, il a été convenu de demander des précisions à certaines entreprises et pour chaque lot de solliciter une nouvelle offre de prix aux trois entreprises les mieux-disantes comme l'autorise le règlement de consultation ;

Présente à l'assemblée le rapport d'analyse des offres après négociations incluant le classement des offres par lots, effectué par le cabinet Fabriques Architectures paysages, maître d'œuvre du projet ;

Dit qu'aucune offre n'a été déposée pour les lots 3 et 6 qui sont infructueux ;

Propose suite à cette présentation, de retenir les entreprises suivantes :

- > **LOT 01 - TERRASSEMENTS - VRD - GROS ŒUVRE** – Entreprise PERROUSE CONSTRUCTIONS pour un montant de 21 092.83€ HT,
- > **LOT 02 - STRUCTURE BOIS -CHARPENTE – COUVERTURE** : Entreprise TAPIO/HUGONNARD pour un montant de 45 948.00€ HT,
- > **LOT 03 – MENUISERIES EXTERIEURES ALU – OCCULTATIONS** : Infructueux
- > **LOT 04 - PLÂTRERIE – PEINTURE** : Entreprise INSPIR HOME pour un montant de 54 355.43€ HT, PSE incluses.
Prestations supplémentaires retenues pour un montant de 2 386.91€ HT :
 - Faux plafonds démontables des locaux hygiène,
 - Remise en peinture parois dans salle polyvalente,
 - Peinture sur boiseries dans salle polyvalente,
 - Peinture sur boiseries dans couloir CCLA.
- > **LOT 05 – MENUISERIES INTERIEURES – AGENCEMENT** : Entreprise PERROUSE CONSTRUCTIONS pour un montant de 48 443.12€ HT, PSE incluses.
Prestations supplémentaires retenues pour un montant de 577.50€ HT :
 - Modification d'une porte existante dans bureaux CCLA.
- > **LOT 06 - CHAPE - CARRELAGE – FAÏENCE** : Infructueux
- > **LOT 07 - SOL BETON MINERAL** : Entreprise DALURE pour un montant de 53 901.10€ HT, PSE incluses.
Prestations supplémentaires retenues pour un montant de 30 112.00€ HT :
 - Revêtement de sol en mortier poli dans salle polyvalente,
 - Revêtement de sol en mortier poli dans couloir CCLA.
- > **LOT 08 - SOL SOUPLE** : Entreprise ISER'SOL pour un montant de 12 887.55€ HT, PSE incluses.
Prestations supplémentaires retenues pour un montant de 863.76€ HT :
 - Dépose de revêtement de sol existant dans le futur bureau accueil CCLA,
 - R agréage au sol dans le futur bureau accueil CCLA,
 - Revêtement de sol pvc + sous-couche
 - anti-humidité dans le futur bureau accueil CCLA.
- > **LOT 09 - ELECTRICITE – COURANTS FAIBLES** : Entreprise CIMES ENERGIES pour un montant de 47 065.81€ HT,
- > **LOT 10 - CHAUFFAGE – VENTILATION** : Entreprise THUILIER pour un montant de 45 000.00€ HT,
- > **LOT 11 - PLOMBERIE – SANITAIRE** : Entreprise THUILIER pour un montant de 15 000.00€ HT.

Après en avoir délibéré à l'unanimité, le Conseil Communautaire,

DECIDE de retenir pour le marché « Restructuration de la Maison du lac », les offres présentées précédemment,

AUTORISE le Président à négocier de gré à gré avec des entreprises pour l'attribution des lots 3 et 6,

AUTORISE le Président à signer les marchés correspondants et toutes les pièces s'y rapportant,

CHARGE le Président d'entreprendre toutes démarches relatives à ce sujet,

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus.

Pour extrait certifié conforme,
Le Président,
Pascal ZUCCHERO

La secrétaire de séance,
Sandra FRANCONY

